

L'Assemblée nationale vote pour la fin des députés-maires

## LES DÉPUTÉS CANDIDATS MAIRES DOIVENT DIRE MAINTENANT LA VÉRITÉ

A l'occasion d'une conférence de presse, Gilles Leperlier, président de l'AJFER-Nou Lé Kapab, a mi en avant «l'échec du gouvernement en terme d'emploi mais aussi l'échec sur la priorité à l'embauche des Réunionnais». Pied de nez aux différents pactes mit en place par le gouvernement, l'association a décidé de présenter d'ici trois mois, un «Pacte pour l'emploi aux Réunionnais».



Le renouvellement du personnel politique passera aussi par La Réunion. Entre les ors de l'Assemblée nationale et la gestion d'une mairie, les députés candidats maires doivent dire dès maintenant leur choix aux électeurs.

**M**ercredi, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi mettant fin à la possibilité de cumuler un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local à compter de 2017. Autrement dit, dans trois ans, les députés-maires et les sénateurs-maires n'existeront plus. Il ne sera plus possible non plus d'être président de Région ou de Conseil général tout en siégeant à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Le texte interdit aussi à un parlementaire d'être président ou vice-président d'une intercommunalité. En France, ce texte constitue une révolution. En effet, le cumul a toujours été la règle. C'était la base de l'ascension des carrières politiques. Nombreux sont les anciens chefs de l'Etat, anciens Premiers ministres ou membres du gouvernement à avoir été députés-maires ou sénateurs-maires. Plus près de nous, François Hollande cumulait un mandat de député avec celui de président du Conseil général de Corrèze, Jean-Marc Ayrault était président du groupe PS à l'Assemblée nationale et maire de Nantes,

quant à Victorin Lurel, il était député et président de la Région Guadeloupe. Cette habitude du cumul est tellement ancrée qu'elle va entraîner d'ici 2017 d'importants bouleversements. En effet, 261 députés et 166 sénateurs, soit respectivement 45% de l'Assemblée nationale et 48% du Sénat, tombent sous le coup de la loi. S'ils se présentent comme candidat maire aux municipales de mars prochain, ou comme candidat président de Conseil général ou de Région l'année prochaine, ils devront dire aux électeurs quel mandat ils abandonneront en 2017. S'ils choisissent de rester député, alors les citoyens doivent savoir qui sera le maire pour plus de la moitié du mandat.

### 5 députés concernés à La Réunion

À La Réunion, 4 députés sont maires et veulent le rester: Huguette Bello, Patrick Lebreton, Jean-Claude Fruteau et Thierry Robert. Ils ont voté pour la loi. Un député veut être maire, c'est

Jean-Jacques Vlody. Lui aussi a voté pour la fin du cumul des mandats. Hier, le "Journal de l'île de La Réunion" a interrogé ces élus sur leur intention. Comme il était attendu, ils disent pencher pour la Mairie. Le contraire eut été étonnant, car ils sont en campagne pour les municipales. Mais au lieu d'affirmer leur penchant, pourquoi ne pas dire véritablement leurs intentions? Pourquoi entretiennent-ils le flou? S'ils veulent rester maire et démissionner de leur mandat de député, pourquoi ne pas le dire maintenant? Les Saint-Paulois s'interrogent, Jean-

Marc Gamarus deviendra-t-il maire, à moins que cela ne soit Séraphin? A Saint-Joseph, qui prendra cette responsabilité si Patrick Lebreton préfère Paris au Sud Sauvage? Jean-Jacques Vlody renoncera-t-il aux ors de la République au profit de la gestion d'une commune?

La clarification c'est maintenant car les électeurs ne doivent pas être trompés. Ils doivent savoir si la personne qui brigue leurs suffrages va assumer son mandat jusqu'au bout, ou l'abandonner à mi-chemin.

M.M.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69<sup>e</sup> année

### DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

### RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
EMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

### ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)  
EMAIL PUBLICITÉ : [pub.tem@orange.fr](mailto:pub.tem@orange.fr)

## Édito

## Changement climatique : qu'attendent les Européens pour agir ?

La Commission européenne a présenté mercredi ses nouveaux objectifs en matière d'atténuation du changement climatique. Elle propose une baisse de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à leur niveau de 1990, un part de 27% des énergies renouvelables, et le refus d'interdire aux Etats l'exploitation du gaz de schiste.

En matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre, la proposition de Bruxelles est un doublement par rapport à ce qui avait été proposé par les Européens à Copenhague en 2009. Les valeurs présentées par la Commission vont donc être une des bases de travail dans la perspective de la conférence de Paris sur le climat en 2015. C'est en effet dans moins de deux ans que les pays du monde devront s'entendre pour arriver à un accord succédant au Protocole de Kyoto.

Aussi ambitieux qu'il puisse paraître, l'objectif des 40% est tempéré par plusieurs organisations de défense de l'environnement, et même par le Parlement européen. Ce dernier avait en effet lié cette baisse à une augmentation à 30% de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen, et avait voté pour un chiffre de 40% en matière d'efficacité énergétique. Ce dernier point a été évacué par la Commission européenne.

Le député allemand Matthias Groote, président de la Commission environnement du Parlement européen est très clair: «*mis à part l'objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre, ces objectifs ne répondent pas aux mesures nécessaires et ne sont pas crédibles auprès de nos partenaires internationaux. Je regrette que la Commission se soit laissée hypnotiser par ceux qui prétendent que des objectifs climatiques et énergétiques ambitieux représentent un coût, et qu'elle n'ait pas proposé d'objectifs contraignants en termes d'efficacité énergétique*».

Quant aux représentants des pays les plus vulnérables changement climatique, c'est-à-dire les îles, l'Asie, l'Océanie, l'Afrique et l'Amérique du Sud, ils comptent sur une baisse d'au moins 80% des émissions de gaz à effet de serre en provenance des Occidentaux et du Japon.

Car en toile de fond des propositions de la Commission, il y a les contraintes économiques. Or, plus les mesures nécessaires à l'atténuation du changement climatique tarderont à être prises, plus élevé sera le coût des catastrophes liées à ce retard.

Les Européens arriveront-ils à redresser la barre avant qu'il ne soit trop tard?

J.B.

## Non cumul des mandats

# AJFER Nou lé Kapab : le choix c'est maintenant !

L'AJFER Nou lé Kapab estime que la loi sur le non-cumul des mandats n'est pas à la hauteur des enjeux. L'organisation souligne que plusieurs cas de cumuls restent autorisés, et constate que la loi ne s'appliquera qu'en 2017. Néanmoins, les maires élus en mars prochain auront un mandat qui courra jusqu'en 2020. Les députés candidats à un poste de maire doivent donc dire dès maintenant quel mandat ils abandonneront en 2017. S'ils ne le font pas, l'AJFER Nou lé Kapab précise: «*si nos parlementaires refusent de choisir, choisissons pour eux, dès 2014*».

L'Assemblée Nationale a adopté définitivement, ce mercredi 22 janvier 2014, la loi interdisant le cumul des mandats d'exécutif local avec le mandat de Député ou de Sénateur, à compter de 2017. Une loi qui intervient bien loin de l'engagement de campagne de François Hollande qui avait annoncé: «*Au lendemain de notre victoire de 2012, je ferai voter [...] une loi prohibant le cumul des mandats et cette loi sera d'application en 2014*». La loi adoptée se limite finalement au non cumul des mandats de parlementaire et d'exécutif local, avec une application en 2017 seulement.

Pourtant, dans un contexte économique, politique et social difficile, l'idée de moderniser la vie politique aurait permis de redonner confiance au peuple en ces institutions et ses représentants.

Depuis la fin 2011, l'AJFER – Nou Lé Kapab a fait de la bataille pour le non cumul des mandats un de ses axes prioritaires. Il nous paraît primordial de soigner la démocratie pour soigner notre société. Plusieurs campagnes ont été menées, de «*Ras le cul de ton cumul*» en octobre 2011 à «*Maire ou parlementaire, le*

choix c'est maintenant», lancée début février 2013. Deux enquêtes sur la situation du cumul des mandats à La Réunion ont été réalisées, mettant en exergue, à chaque fois l'absurdité du système. Malgré tout, cette loi n'est pas à la hauteur des enjeux. «*Une personne, un mandat, une indemnité*» est un objectif que nous devons atteindre. Les élus se sont arrangés pour exclure plusieurs points du projet, comme le cumul avec des mandats locaux (*conseiller général ou régional, ...*) ou les mandats dérivés (*intercommunalités, SEM, ...*).

Qu'il s'agisse des «*petits cumulards*» à ceux figurants au top 100 des cumulards de France, où du gouvernement dans son ensemble et plus encore du Président de la République, nul ne semble réellement engagé pour mettre un véritable terme au cumul des mandats, qui ne cesse de pourrir notre démocratie.

Du côté des parlementaires de La Réunion, tous ont plus d'un mandat et ont voté pour la loi adoptée hier à l'Assemblée Nationale. La majorité occupent des fonctions de maire ou seront candidat aux élections municipales de mars prochain, pour eux le

choix c'est maintenant.

**Dans le respect de la démocratie et des citoyens, les électrices et les électeurs qui seront appelés à se prononcer les 23 et 30 mars 2014, ont le droit de savoir le choix de leurs parlementaires en 2017. Seront ils toujours maire ou pas en 2017?**

La question est posée et il en va de la survie de notre démocratie. C'est pourquoi

nous allons écrire aux parlementaires – maire, candidat en mars 2014, afin de connaître leur choix et le faire connaître à l'ensemble de la population.

D'ici là nous appelons la population à prendre conscience du pouvoir de leur bulletin de vote lors des prochaines élections municipales. Si nos parlementaires refusent de choisir, choisissons pour eux, dès 2014.

## » Di sak na pou di

# Michèle Caniguy enfonce Claudy et Eric Fruteau

Michèle Caniguy, 2<sup>e</sup> adjointe au maire de Saint-André et conseillère générale de Cambuston a confirmé récemment dans la presse que cinq autres élues ont lâché Eric et Claudy Fruteau. Il s'agit d'elle-même, adjointe à la Culture, Cendrine Peignon, adjointe aux Ressources Humaines, Viviane Soune-Seyne, adjointe déléguée à la Petite Enfance, Ghislaine Tailamé, adjointe déléguée à l'Habitat, et Monique Payet, conseillère municipale et jusqu'ici très proche d'Eric Fruteau.

Quelque peu modérée dans un premier temps dans ses propos, Michèle Caniguy, judokate à ses heures, s'est finalement libérée pour massacrer Eric et Claudy Fruteau, avouant au passage que la candidature de C. Fruteau est contraire à l'éthique politique. Elle ajoute, par ailleurs, n'avoir pas participé à la mascarade qui s'est déroulée à la mascarade familiale des époux Fruteau, et refuse le népotisme! Elle confirme que ces cinq élues s'opposent à cette candidature et par conséquent ne soutiendront pas C. et Eric Fruteau lors de la campagne. Voilà qui a le mérite d'être clair. Après ces affirmations et de telles accusations, que reste-il de ces fracassantes déclarations qui avaient

entourées la désignation de C.Fruteau et qualifiée de «*plébiscite*»?

Et depuis, pendant que les époux Fruteau, redescendus sur terre, font des efforts pour faire la bise aux gens, même aux inconnus, Michèle Caniguy elle, s'affiche et participe aux investitures des candidats PLR sur le «*territoire réservé*» du futur ex-maire de Saint-André. Elle était l'autre semaine, à Sainte-Suzanne, aux cotés de Daniel Alamélou et d'Huguette Bello. Ce dimanche, elle se trouvait à Saint-Benoît, pour l'intronisation de JL Julie, en présence d'Emmanuel Séraphin, bras droit d'Huguette Bello. On aura pu noter aussi la présence de Sandrine Peignon, mais celle également de Monique Tacoun qui n'est autre que la suppléante d'Eric Fruteau lors des dernières législatives! De quoi pour certains de perdre leurs cheveux! La décision de cette nouvelle vague de cinq élues est révélatrice du climat qui règne dans cette équipe où les soutiens réels et francs à l'épouse du maire, sont réduits désormais à une peau de chagrin. Il ne reste plus à Eric Fruteau qu'à accuser ces cinq femmes d'être les complices de JP Virapoullé! C'est le seul argument qui lui reste.

Paul - Saint-André

## Municipales au Tampon

# Laurent Boyer salue la décision de la Section communiste

Le candidat tête de liste du LPA a réagi hier à la décision de la Section communiste du Tampon de faire liste commune sur la base d'un programme partagé.

«*Je me réjouis de voir que l'appel au rassemblement raisonnable que j'ai lancé à toutes les forces de progrès, il y a seulement deux jours, a été si rapi-*

dement entendu par la section communiste du Tampon», explique-t-il. «*La section communiste du Tampon a compris l'importance de cette union pour notre ville et a accepté de nous rejoindre pour faire triompher les Tamponnaises et les Tamponnais. Qu'elle en soit remerciée*», ajoute Laurent Boyer.

## Centrafrique

## Catherine Samba-Panza élue présidente de transition

La présidente centrafricaine de transition, Catherine Samba Panza, a annoncé lors de sa cérémonie d'investiture que sa priorité sera de pacifier son pays divisé par des tueries interreligieuses. Première femme élue au poste de présidente, cette dernière aura d'importantes tâches à accomplir.

Catherine Samba-Panza a prêté officiellement ses fonctions jeudi 23 janvier, cette dernière a prêté serment sur la Charte de transition, au palais de l'Assemblée nationale à Bangui où siège le Conseil national de transition (CNT, parlement provisoire). Près de 2,3 millions Centrafricains sont directement affectés par la crise et les violences qui continuent.



Grave crise politique et humanitaire en Centrafrique, la famine guette des millions de personnes.

## Première femme présidente

Cette dernière a succédé à Michel Djotodia, qui avait renversé le régime de François Bozizé en mars 2013 à la tête de sa coalition rebelle Séléka. L'ex-président de transition a été contraint à la démission le 10 janvier, sous pression des dirigeants d'Afrique centrale et de la France, parce qu'il ne parvenait pas à stopper les tueries entre chrétiens et musulmans. Première femme à la tête du pays depuis son indépendance de la France en 1960, la nouvelle présidente devra rapidement nommer son Premier ministre. Ils devront former dès le début de la semaine prochain un gouvernement, dont la tâche sera de restaurer la paix après des mois de haines intercommunautaires.

Après avoir salué l'élection de Catherine Samba-Panza, le porte-parole de Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, a annoncé dans un communiqué de presse que «Le Secrétaire général demeure

très préoccupé par les violences sectaires en cours en République centrafricaine et la détérioration de la crise humanitaire qui touche plus de la moitié de la population». Ban Ki-moon a rappelé que la mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) devait être un succès pour la communauté internationale, appelant «tous ceux en position de le faire à apporter une contribution financière et en nature à la MISCA». Le Secrétaire général a appelé à «de généreuses contributions lors de la Conférence des donateurs pour la MISCA qui aura lieu le 1er février à Addis-Abeba, en Éthiopie».

## «Plus de soldats»

Près de la moitié de la population de la ville de Bangui, soit près de 400.000 personnes, vit

dans des camps de déplacés, les institutions sont à l'arrêt et les fonctionnaires n'ont pas été payés depuis des mois. Autre point de tension, la sécurité à Bangui et dans le reste du pays. Dans un entretien dans LeParisien, la présidente a souhaité «plus de soldats» pour mettre fin aux violences. Un souhait rejeté par Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, «ce n'est pas notre intention dans l'état actuel des choses» a-t-il déclaré sur I-Télé, jeudi 23 janvier.

Ce dernier a indiqué qu'il y a «une montée en puissance» de la force d'interposition africaine Misca, et «une meilleure coordination, l'arrivée de la force européenne, avec un espoir politique», bien que les risques persistent. De leurs côtés, les Nations unies ont prévu une augmentation des effectifs des forces africaines de la Misca pour que celles-ci arrivent à 6.000 militaires.

La France a engagé au début du mois de décembre 1.600 hommes dans le cadre de son opération Sangaris en soutien à la force africaine (Misca). L'Union européenne va envoyer une force d'environ 500 militaires à Bangui. Ces forces devront faire face à la montée de la violence en province, où une grande partie du territoire reste sous le contrôle des chefs de guerre, comme l'ont rappelé mercredi 22 janvier à Paris, lors d'une point presse, l'archevêque et l'imam de Bangui, Dieudonné Nzapalainga et Oumar Kobine Layama.

SaiLin

## «Alon filozofé» ... !\*



Billet philosophique

## Vivent nos élu(e)s bénévoles!

Dans ce combat essentiel qu'est la lutte contre l'idéologie bourgeoise dominante, de nombreux penseurs et militants mettent en avant le concept du bénévolat. On en a tous les jours l'illustration concrète dans le monde mais aussi à La Réunion, où depuis 350 ans des femmes et des hommes consacrent leur vie à se battre — sans aucun intérêt personnel — pour faire respecter les droits et la dignité de leurs compatriotes les plus malmenés et les plus méprisés. Quels enseignements peut-on tirer de cette expérience?

Le samedi 18 janvier dernier, le Comité des Chômeurs et des Mal-Logés du Port (CCMLP), qui a notamment pour mission de proposer des repas équilibrés chaque jour aux personnes sans emploi et sans domicile fixe, a organisé une sortie conviviale pour les bénévoles de l'association, afin de favoriser les échanges entre militant(e)s et de préparer la nouvelle année d'actions au service des plus pauvres. À cette occasion, une quarantaine de personnes se sont rendues en bus à Grand-Coude, dans les Hauts de Saint-Joseph, pour y visiter «Le Labyrinthe En Champ Thé», qui est un très beau parc naturel où l'on peut apprécier en particulier la richesse et les atouts de la biodiversité de notre pays.

Après cette visite, toute l'équipe s'est rendue dans la ferme-auberge de Jean-Pierre Chan-Chit-Sang pour un repas convivial, précédé par une allocution de la présidente du CCMLP, Maryse Dache. Celle-ci a mis l'accent sur l'aggravation de la situation sociale dans le pays en raison de la politique menée par l'État français avec le soutien de certain(e)s élu(e)s complices du système néo-colonial en place; d'où la nécessité — entre autres — de renforcer les groupes de bénévoles qui viennent en aide d'urgence aux personnes les plus démunies.

## «Bonne volonté»

La présidente de la Maison des Associations (MDA) du Port, Julienne Célesti, est intervenue dans le même sens en expliquant notamment que le mot «bénévole» signifie «bonne volonté». D'ailleurs en mars 2011, «Le Portoï», la revue de la MDA, a consacré tout un numéro à ce concept dans le cadre de l'Année européenne du Volontariat, en donnant la parole à plusieurs militants bénévoles sur le sens qu'ils donnent à leur engagement. Et comme le souligne Pascal Mariamal, directeur de la MDA, «l'engagement bénévole repose sur un projet. Même pour des actions à court terme, de solidarité par exemple, l'individu a besoin d'un peu d'idéal, d'un espoir en quelque chose de meilleur; pour ne pas dire d'un monde meilleur. Notre époque, marquée par une culture du «tout montrer» et «tout voir», est paradoxalement devenue très pudique en idées politiques. À moins qu'en souterrain, ces innombrables petites voies et petites mains volontaires soient à l'œuvre sans le savoir pour un changement enfin radical. Oserons-nous l'espérer?».

Sabine Letoullec, adjointe au maire du Port déléguée aux questions sociales, a quant à elle rappelé l'importance du travail accompli chaque jour par la municipalité pour aider les personnes en difficultés, mais en soulignant que cela ne suffit pas car il faut s'attaquer aux



La visite des bénévoles du Comité des Chômeurs et des Mal-Logés du Port dans le beau parc naturel de Grand-Coude à Saint-Joseph intitulé «Le Labyrinthe En Champ Thé».

causes profondes et globales de ces problèmes sociaux par une politique réunionnaise démocratique, une économie sociale et une éducation populaire permanente. D'où la nécessité de mettre en cause le système en place et de se poser constamment la question: «que suis-je si je ne m'occupe que de moi?».

## Un partage équitable des revenus

Il se trouve que dans la salle à manger de la ferme-auberge, les bénévoles du CCMLP ont pu lire sur les murs de très beaux poèmes défendant des valeurs comme l'amitié et la solidarité. Ils ont pu voir également une affiche avec les chiffres suivants: si l'on diminuait de 1.000 euros les revenus des députés, sénateurs, ministres et secrétaires d'État — soit 950 personnes —, cela permettrait d'économiser 950.000 euros par mois, soit 11,4 millions par an. Voilà de quoi commencer à aller — vraiment au minimum — vers un partage équitable des revenus et une amélioration des moyens de vivre des plus pauvres.

Mais qui, parmi les décideurs à La Réunion, est d'accord pour mettre en place ces bases fondamentales d'un développement durable, responsable et solidaire? Voilà pourquoi, au moment où certains politiciens en campagne électorale pour les municipales ont comme principale préoccupation d'obtenir un poste pour en profiter au maximum dans la corruption, nous leur disons: vivent les élu(e)s bénévoles!

Roger Orlu

(\* ) Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! redaction@temoignages.re

## Désastre économique et humanitaire

La présidente doit organiser des élections générales auxquelles elle ne sera pas candidate d'ici février 2015 afin de «remettre les gens au travail» rapidement. Pour cela, il faudra également remettre l'économie du pays sur pied. Bien que la Centrafrique ait un potentiel agricole et minier considérable, le pays est l'un des plus pauvres du continent. Aucune activité n'est organisée, l'administration est fantôme et les régions laissées à leur sort depuis des années. Les caisses de l'Etat sont vides, obligeant Catherine Samba-Panza à s'en remettre aux dons de la communauté internationale, qui a promis lundi 20 janvier, de débloquer en 2014, 496 millions de dollars (365 millions d'euros) pour stopper la descente aux enfers de la Centrafrique.



Selon l'ONG Oxfam, dans son rapport «En finir avec les inégalités extrêmes», les richesses du monde sont divisées en deux: près de la moitié est entre les mains des 1% les plus riches, tandis que 99% de la population mondiale se partagent l'autre moitié.

Près de la moitié des richesses mondiales est détenue par 1% de la population

## Pas de développement durable à La Réunion et dans le monde avec la montée des inégalités

Le fossé entre riches et pauvres est le principal risque pesant sur le monde ces 10 prochaines années, devant les événements climatiques et le chômage, prévient le Forum économique mondial, alors que se tient le Forum de Davos cette semaine. Face à la montée des inégalités, Oxfam tire le signal d'alarme. Et depuis des dizaines d'années le Parti Communiste Réunionnais souligne qu'il n'y aura pas de développement durable de La Réunion sans l'abolition de l'apartheid social, qui coupe notre pays en deux mondes de plus en plus inégalitaires. Et qu'attendent les élu(e)s réunionnais(es) qui bénéficient de ce système injuste pour y mettre un terme ?

« **L**e fossé persistant entre les revenus des citoyens les plus riches et ceux des plus pauvres est considéré comme le risque susceptible de provoquer les dégâts les plus graves dans le monde au cours de la prochaine décennie ». Dans un rapport sur les risques mondiaux présenté la semaine dernière, le Forum économique mondial donne le ton des débats qui agiteront l'édition 2014 du Forum de Davos. La pauvreté sera le sujet phare de la réunion annuelle du gotha mondial des affaires et de la politique qui s'ouvre ce mercredi, jusqu'au 25 janvier, dans la station de ski suisse. «Regardez ce qu'il s'est passé avec le printemps arabe, regardez ce qu'il s'est passé au Brésil, regardez en Afrique du Sud, les gens ne peuvent tout simplement plus le supporter», a déclaré Jennifer Blanke, économiste en chef au Forum économique mondial, lors d'un point presse.

### Vers un «choc systémique»

Selon l'organisation internationale, la disparité des revenus est le risque global le plus susceptible de provoquer un «choc systémique» à l'échelle mondiale, devant les événements météorologiques extrêmes, le chômage et les cyberattaques. Le rapport, qui étudie 31 risques globaux, cite également les crises budgétaires ou une éventuelle crise de l'eau parmi les plus préoccupants. «Chaque risque examiné (...) pourrait provoquer une défaillance à l'échelle mondiale, mais c'est leur interconnexion qui accentue leurs effets négatifs au point qu'ensemble, ces effets pourraient être décuplés», estime Jennifer Blanke. La crise récente illustre parfaitement ces interconnexions, observe le rapport. «L'échec des institutions financières a provoqué une crise financière qui a entraîné une crise de liquidités dont de nombreuses économies ont été victimes. Cela a conduit alors à une flambée du

chômage, une aggravation des écarts de revenus et, au final, à des tensions politiques et sociales, voire des mouvements de protestation, dans certains pays d'Europe et grands marchés émergents.»

### Un «système faussé au profit de quelques-uns»

Saluant ces arguments, l'ONG (organisation non gouvernementale) Oxfam enfonce le clou, chiffres à l'appui, dans son rapport «En finir avec les inégalités extrêmes» publié lundi. «Les richesses du monde sont divisées en deux: près de la moitié est entre les mains des 1% les plus riches, tandis que 99% de la population mondiale se partagent l'autre moitié», écrit l'ONG, selon qui sept personnes sur 10 vivent dans un pays où les inégalités se sont creusées ces 30 dernières années. Une tendance qui ne devrait pas ralentir avec la perspective d'une sortie de crise. Bien au contraire, si l'on s'appuie sur l'exemple américain. «Aux États-Unis, les 1% les plus riches ont

confisqué plus de 95% de la croissance post-crise financière depuis 2009, tandis que les 90% les moins riches se sont appauvris.»

### Des recommandations à Davos

Oxfam, qui dénonce un «système faussé au profit de quelques-uns», pointe les responsables de ce creusement des inégalités: la déréglementation financière (par exemple aux États-Unis), les systèmes fiscaux biaisés, les règles facilitant la fraude fiscale, les mesures d'austérité (surtout en Europe), les politiques défavorables aux femmes ou la confiscation des recettes issues du pétrole et de l'extraction minière. Estimant que les personnalités qui se réuniront à Davos ont «le pouvoir d'inverser la progression galopante des inégalités», l'ONG leur adresse une liste de recommandations pour mettre fin à «une dynamique et des cycles d'avantages qui s'amplifient mutuellement et se transmettent de génération en génération».

# Otè!

## Sak lé pou, donn la min!

Zot i koné la shart éropéenne bann lang réjyonal? Sa sé in n'afè i romont l'ané 1992. La frans, pou son par la sign sa l'ané 1999, mé ziska zordi la pankor ratifyé lo shart. Pou kèl rézon? Pars dann l'opinyon piblik na d'moun la pèr sa i dislok in pé l'inité La frans, é sirtou pars dann l'artik2 la konstitisyon l marké la lang nasyonale sé lo fransé. Konsèy konstitisyonèl la fine mète an gard kont i shart ris-kab kontrodir so lartik 2.

Soman La frans i pé ratifyé shart-la? Dé manyèr. Soi i fé in référandome épi i domann bann fransé vot pour, mé gouvèrnan lé pa tro dakor avèk késtyonn référadome. Soi la shanm dépité épi lo séna i réini dann in kongré épi i vot pou ratifyé. L'èr-la, i fo in majorité tro sinkyémé sa la pa gané par avans... François Hollande dann son propozisyon niméro karant-uit la di li lé dakor pou ratifyé la shart mé oplis i sava, oplis li lé pa popilèr é moin na konm dan l'idé lo konba lé pa gingné d'avans.

Dopi mèkrodi aprémidi bann dépité la diskrit dsi la shart é zot i doi voté mardi 28 zanvyé dann l'aprémidi. Aprés, mi sipoz lo séna va fé parèy son tour é si lo mouvman lé bon va réini lo kongré; Akoz mi di si? Koméla nou lé dann l'ané 2014 é bann zélu lé kant mèm pa boushé Bann lang réjyonal la fine ranport kék batay é isi mèm nout kréol la fine fé in bon bout shomin dann la tête demoun pou nout lang fé son rantré dann l'ansègnman é dann bann l'administrasyon. Plizyèr komine la fine sign in shart biling avèk l'ofis la lang... Mé sré pa zis mazine na poin d'moun lé kont.

Pou moin ratifyé la shart sé done plis moiyn pou dévlop épi défann nout kréol rényoné. Sré konm di lo kont in pti pa an avan, mé ni koné la doulèr pou fé in sèl pti pa an avan. Touléka i fo suiv l'afè, é tout sak lé pour i fo zot i donn la min.

Justin

**NB In pti romark: i paré suivan l'insee 57 pour san bann rényoné i koz é i konpran bien nout kréol. Si i arzout vinn-kat pour san i di zot i koz lo fransé konm lo kréol é zot i konpran lé dé parèy, nout kréol rényoné sé lo lang réjyonal lo pli itilizé par raport nout popilasyon.**